



Séance Ordinaire du 20/06/2013

Convocqué le 25/05/2013, le conseil s'est réuni le 20/06/2013 à 18h30.
Étaient absents = JM Capra (procuration à G. Cuenot)
L. Peugeot.
Secrétaire = Th. Nonnotte

Modification des statuts de la CAGB : 13/19

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant la mise en conformité des statuts de la CAGB avec les dernières évolutions législatives, le conseil se prononce favorablement (10 pour) sur les modifications proposées aux statuts.

Modification du nombre et de la répartition des conseillers communautaires à la CAGB : 13/20

Le conseil se prononce favorablement sur la répartition des conseillers communautaires, à compter de mars 2014, telle que présentée et arrêtée par le conseil communautaire de la CAGB en séance du 16 mai 2013.

Indemnités de conseil de la trésorière municipale : 13/21.

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas accorder les indemnités de conseil sollicitées par la trésorière municipale.

Divennes informations données par le maire concernant :

- la loi du 17/05/2013 relative à l'élection des conseillers municipaux, communautaires et départementaux -
- la transition énergétique
- le SPD'EAU et une éventuelle abandon de notre grège d'eau ; à décider en septembre.
- l'assainissement et notamment sur une possible maîtrise d'ouvrage de la commune pour la mise aux normes des installations individuelles
- entretien de l'église et du cimetière de Perchaux (évalué à 70.000 € HT)
- Remerciements à Bernadette Bouvot pour sa collecte au profit de la ligue contre le cancer.
- TIC le 28/06
- Repas du couti des fêtes le 29/06.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Le Conseil

